

Stratégie déchets en Touraine : plus que 14 jours pour faire émerger des solutions de réduction et de valorisation

Depuis le 15 mai, Touraine Propre, Tours Métropole Val de Loire et la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire ont lancé une concertation publique sur la stratégie départementale de prévention et de traitement de nos déchets. Cette initiative vise à ouvrir une discussion avec l'ensemble des citoyens et des acteurs locaux afin de trouver collectivement des solutions aux problématiques du territoire.

La maîtrise de notre trajectoire de gestion des déchets est un impératif pour l'Indre-et-Loire, avec des enjeux multiples et des articulations complexes. Comment réduire de 16% notre production de déchets d'ici 2030 ? Comment valoriser énergétiquement ceux qui resteront ? Convaincues que cette trajectoire doit être conçue et partagée avec les habitants et les acteurs locaux, les intercommunalités d'Indre-et-Loire ont choisi de porter le sujet sur la place publique.

Le double enjeu de la concertation « Cap 2030 : vers une Touraine propre »

Le premier enjeu de cette concertation publique est de réduire nos déchets en Indre-et-Loire. Chaque habitant de Touraine produit en moyenne 531 kg de déchets par an. Touraine Propre, avec ses collectivités adhérentes et les acteurs locaux, a donc élaboré en 2023 un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) visant une réduction de 16% d'ici 2030. Ce programme propose une trentaine d'actions à l'échelle départementale et locale. La concertation invite chacun à évaluer ses capacités à réduire ses déchets, soulignant que l'effort est à la fois individuel et collectif.

Le second enjeu est de définir des solutions de traitement pour les déchets restants. Les équipements actuels d'enfouissement et d'incinération du département seront saturés ou obsolètes d'ici 2030-2034. C'est pourquoi il est proposé à la concertation la construction de solutions de traitement productrices d'énergie. Différentes propositions sont formulées et doivent encore faire l'objet de discussions avec les citoyens. Si le principe d'unités de valorisation énergétique semble incontournable, leur nombre, implantation et dimensionnement doivent être débattus.

Depuis son lancement, cette concertation a permis de **sensibiliser plus de 1500 personnes** à la gestion de nos déchets.

De nombreuses contributions ont été reçues sur la plateforme de concertation et lors des différents événements organisés, chacune apportant une nouvelle perspective.

Il reste 14 jours pour en débattre, et de nombreux rendez-vous pour :

S'informer : les débats mobiles sont des temps d'information au plus près des habitants.

- Le 6 juillet au Festi'Val de Vienne à Nouâtre
- Le 7 juillet : à la Fête de l'environnement à Semblancay- coanimé avec Precious Plastic, et sur le marché Velpeau à Tours avec Véloop.
- Le 11 juillet sur le marché de Parçay-Meslay.
- Les 13 et 14 juillet sur l'écovillage de Terres du Son.

Visiter un site pour comprendre concrètement les actions d'acteurs de la prévention ou de la valorisation des déchets.

Le 12 juillet, visite de l'association Active à Tours : comment cette structure revalorise-t-elle le textile dans sa boutique de seconde main, en upcycling et en transformation. De 14h à 15h30, sur inscription sur concertation.tourainepropre.fr

Echanger, donner votre avis, poser vos questions :

- Le 2 juillet, table ronde « Réduction et prévention des déchets : l'accompagnement au changement au cœur du sujet », à Amboise, salle Francis Poulenc, de 14h30 à 17h, sur inscription sur concertation.tourainepropre.fr
- Le 10 juillet, réunion publique avec atelier participatif sur la réduction des déchets, salle des fêtes de Sainte-Maure-de-Touraine, de 18h30 à 20h30.
- Le 11 juillet, réunion publique de clôture de la concertation, espace Rabelais à Chinon, de 18h30 à 20h30. Cette réunion sera diffusée en directe sur la [chaîne YouTube](#) de Touraine Propre et disponible en rediffusion.

Jusqu'au 14 juillet, retrouvez le programme de cette concertation et contribuez sur concertation.tourainepropre.fr

La concertation publique se déroule du 15 mai au 14 juillet. Elle est coordonnée par 3 collectivités en leur qualité de maîtres d'ouvrage :



MA PAROLE A DU POUVOIR

La Commission nationale du débat public a pour mission de garantir le bon déroulement de la concertation et d'apporter son savoir-faire en matière de participation citoyenne.

Contact Presse

Pauline COGET
06 07 63 22 77
pauline.coget@tourainepropre.fr